

Politiques régionales de l'Union Européenne.

Comme l'indique par qualification, les politiques régionales visent certaines régions ciblées au sein de l'UE. Il s'agit de régions dynamiques économiquement combinant une faible croissance et souffrant d'un taux de chômage élevé. Ces politiques régionales sont devenues très cruciales à partir du moment où l'UE s'est étendue à des pays aux taux de PIB bien inférieurs aux pays fondateurs. Ainsi, ce sont les régions avec un taux de PIB inférieur à 75% de la moyenne de l'UE qui ont droit à des aides. Celles-ci sont financées par le FEDER (Fond européen de développement régional). Par ailleurs, les pays les plus faiblement économiquement ont aussi droit à des aides d'un fond de cohésion: le FSE (Fond social européen). À ce jour, ces politiques régionales représentent environ 37% du budget de l'UE, ce qui en fait le deuxième poste budgétaire après le financement de la PAC. Cependant, le bilan de ces politiques est positif, de nombreuses régions n'attendant plus retard. Celui-ci est même une optimisme l'Europe puisse répondre à la stratégie de Lisbonne fixée en 2000 qui est de faire de l'UE l'économie la plus compétitive et la plus dynamique du monde, ceci étant permis par un meilleur niveau de croissance.